

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

09.11.2017

L'an deux mille dix sept et le vingt novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers

en exercice : 14

Présents : M. RAMEAU (Proc.) , Mmes GERARD SAINT-SUPERY, MM. LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE M. PIZZATO (Proc.), Mme AIMONE-CAT M. ROUCH,

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Proc. M.PIZZATO)
Mme CAHUZAC (Proc. M. RAMEAU)

Absente : Mme TONELLO

D.C.M n° 11.8 a)

**Convention Territoire à Energie Positive
pour la Croissance Verte (TEPCV)**

Madame DALLA- ZANNA Rosanna a été élue secrétaire.

Vu le code général de collectivités territoriales,

Vu la délibération N°442 du Conseil Syndical du PAYS SUD TOULOUSAIN, en date du 24 juin 2016, validant le programme d'actions à présenter dans la convention Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte, pour une subvention de 500 000€,

Vu la délibération N°498 du Conseil Syndical du PAYS SUD TOULOUSAIN, en date du 6 juillet 2016, validant la liste des projets complémentaires à soumettre aux services de l'Etat pour un conventionnement TEPCV, permettant de mobiliser un financement supplémentaire de 1 500 000 €,

Considérant que le Pays Sud Toulousain a piloté le déploiement du dispositif TEPCV pour le compte des collectivités territoriales,

Considérant que la convention initiale TEPCV, en date du 29 juin 2015, rectifiée et ayant fait l'objet d'un avenant, est multi-bénéficiaires,

Considérant que la commune de BOUSSENS s'est portée candidate et bénéficie du dispositif TEPCV, pour le projet d'acquisition de véhicule électrique pour un cout estimé à 20 000 € HT,

Il est proposé au Conseil Municipal,

.2-

- **DE VALIDER** la signature de la convention TEPCV par Monsieur le Maire ou son représentant,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout acte et à procéder à toute formalité liée au dispositif TEPCV
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant à solliciter toutes les subventions pour le financement du projet de mobilité, et à signer tous les actes inhérents à ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le **23.11.2017**
Pour extrait conforme,

En Mairie, le 21 novembre 2017



Maire,
SANS

[Handwritten signature]